



RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE À CASSON EN 1982

**« L'ÉCOLE PUBLIQUE
ET L'ÉCOLE PRIVÉE,
CE N'EST PAS LA
MEME CHOSE »**

Vous lirez dans les pages suivantes le texte que Guy GILLOT vient de nous transmettre, ce texte doit être connu et diffusé largement.

Au début des années 1980, le canton de Nort sur Erdre, septentrional par rapport à l'agglomération nantaise, se composait de 6 communes : trois étaient dotées d'une école publique, trois en étaient dépourvues. Mais mettant à profit l'augmentation de la population (étalement urbain), des militants laïques et des parents d'élèves se multiplièrent pour obtenir la réouverture de l'École Publique :

1982 : Casson et Petit Mars

2012 : Les Touches



Il y a 30 ans, Casson retrouvait son école publique.

Nous sommes le Mardi 7 septembre 1982... Avec quelques jours de retard, 43 écoliers de Casson prennent le chemin de l'école publique, un chemin tout neuf que leurs parents viennent tout juste de défricher.

Au début des années 80, la commune de Casson était une belle terre d'accueil pour la jeune génération en mal de verdure : 30 kilomètres de Nantes, un bâti riche de vieux corps de ferme à rénover, trois terrains viabilisés par des lotisseurs entreprenants, un bocage avenant... « Il y a tout sur place, des commerces, la ligne d'auto-cars, un garage, une pompe à essence, et une école avec trois classes ».

Mais voilà, l'école s'appelait *Sainte-Anne*. De l'ancienne école publique, il ne restait qu'un vieux bâtiment de 1891. Il hébergeait quelques *nécessiteux* qui, sans ce témoin chancelant des belles années de la 3^e république, auraient été sans abri.

L'école publique avait fermé en 1962. Elle n'avait plus que 5 élèves - dont les 3 enfants de l'instituteur. « Un brave homme, et qui tenait bien sa classe ; il ne regardait pas son temps. Il gardait les élèves, le soir, après les cours, pour le certificat. Et puis, point d'histoires si la ferme retenait le gamin. Mais il était *noir*, et ça ne plaisait point à tout le monde. A la kermesse Sainte Anne, il y en a un qui s'était déguisé en noir, avec du cirage, et ça n'avait pas plu à l'instituteur ».

Le 7 septembre 1982, donc, après 20 années de friche, l'école publique de Casson sort de l'oubli. Les 43 enfants, petits pionniers d'une nouvelle page républicaine, savent qu'ils vont vivre une belle aventure. C'est qu'en effet, la *réouverture*, on leur en parle souvent, bel espoir d'une petite frange de citoyens en quête de laïcité.

Avant, quand on habitait Casson et qu'on voulait malgré tout fréquenter l'école laïque, il fallait frapper à la porte des communes voisines : Sucé sur Erdre, Nort sur Erdre, Grandchamp des fontaines. En 1972, l'école publique de Grandchamp venait de ré-ouvrir. Elle faisait des envieux. Deux instituteurs : le frère et la sœur... qui connaissaient bien la commune. Les quel-

ques Cassonnais inscrits avaient peut-être aidé à atteindre le seuil d'ouverture.

Pour se rendre dans ces écoles extra-communales, on avait recours au co-voiturage, mais le mot n'existait pas encore. Quand c'était son tour de faire le transport, on était aussi accueil péri-scolaire avant de prendre le chemin de l'école. Si bien que des liens se créèrent entre les usagers. Ils se constituèrent en *amicale laïque*. L'ALC, *Amicale Laïque de Casson*, entrainait dans le paysage associatif cassonnais, à côté des anciens combattants et de l'OGEC.

1979. L'amicale laïque démarre sur les chapeaux de roue : rallye, soirée théâtre, ciné-club, loto... La FAL soutient la petite équipe et déploie ses grands moyens. Le public est nombreux, la salle des fêtes du bourg - ancienne école de garçons - s'avère bien exiguë. Les *laïques* entrent en douceur dans la légitimité, et le Maire n'est pas étonné quand il reçoit du Président de l'amicale une lettre demandant la réouverture de l'école publique. Le conseil municipal qui suivit fut agité : « Ils réclament la réouverture de l'école. Je vous lis la lettre - Mais pourquoi ? Il y a déjà une école ! - Et où qu'on va la mettre ? L'école de garçons, c'est la salle des fêtes, et l'ancienne école de filles est en piteux état et occupée par... ça va être dur de les chasser ! - Je crois pourtant qu'on va devoir y passer... Ils ont l'air déterminés ».

A l'ordre du jour du conseil municipal suivant : *Étude et chiffrage d'une remise en état de l'ancienne école de filles*.

A l'issue du conseil, le maire convoqua le Président de l'amicale laïque. Monsieur le Maire s'était entouré de son adjoint, chargé des bâtiments et de la voirie - il n'y avait pas encore d'adjoint aux affaires scolaires - et de sa secrétaire de mairie. Elle semblait accablée par la tâche à venir. Le Président, lui, s'était entouré de tout le bureau de l'amicale : secrétaire, trésorier, membres... Sans doute une erreur. Le maire sentit le forcing, prit un ton menaçant et braqua un peu les parents. « Je vous préviens, il me faut 25 noms signés qui s'engagent à mettre leurs enfants à l'école, sans quoi je ne lance pas les travaux ».

Il fallut un peu désamorcer le terrain. Nous ne voulions pas de guerre scolaire, ni de conflit. Nous souhaitions participer au projet, être associés. Il fallait aussi calmer certains parents qui voyaient là un jeu d'opposition à l'actuelle municipalité.

Nous fîmes appel au CDAL. Le comité obtint un rendez-vous avec le Maire. Le représentant du CDAL usa de belle habileté pour faire un rappel à la loi, mais aussi proposer ses services pour faciliter les démarches : rencontre avec l'Académie, connaissance des seuils d'ouverture, normes architecturales... Il plut bien au maire et sut apaiser les parents : « Votre maire est un *homme de parole*. Sa réaction n'est pas anormale... Tant que ça pouvait tourner sans ouvrir l'école, il n'allait pas s'inventer des soucis... »

Pour trouver les 25 signataires, ce ne fut pas si facile... Entre la revendication collective et l'engagement personnel, il est une subtile nuance qui rend parfois amère les plus aguerris. Il y avait d'abord le délai : « On ne sait pas vraiment quand l'école ouvrira... Alors, si c'est dans 2 ou 3 ans, autant finir son primaire dans la même école. »

Il y avait aussi la peur de la classe unique, largement entretenue par les écoles voisines qui craignaient de perdre des effectifs... et, qui sait, une décharge de direction. « Ils vont perdre leur temps s'ils sont mélangés avec les petits, et le maître ne saura pas où donner de la tête. Ce sera une école au rabais. »

C'est encore le CDAL qui sauva la mise en rencontrant un soir les parents. L'inspecteur de circonscription était de la fête et les mérites d'une classe à plusieurs niveaux furent démontrés avec si belle conviction qu'on se mit à espérer que l'école restât petite. 27 signataires émargèrent et le maire fut rassuré.

Les travaux de réhabilitation du vieux bâti furent menés en belle concertation entre l'architecte, la commune et l'inspection académique... mais sans les parents. L'architecte se fit peut-être un peu plaisir en mêlant patrimoine et tendances de l'époque : mezzanine, changements de niveau, escaliers de bois façon échelle. Les travaux traînèrent un peu et les finances toussotèrent. Afin d'adoucir la note, l'amicale laïque proposa des solutions pour meubler la classe et fit appel à des écoles qui renouvelaient leur mobilier. Un atelier de parents organisa des week-ends ponçage et ardoisine.

Vint enfin le jour où la mairie lança, par voie de presse : *Casson - appel aux inscriptions à l'école publique pour la prochaine rentrée*. Nous étions en Avril 1982. Les 27 noms annoncés seront ils au rendez-vous ? Le président de l'amicale laïque passait tous les jours voir la

secrétaire de mairie : « 35... La classe ne va pas suffire. »

Pendant l'été, un préfabriqué poussa à la hâte à côté du bâti rénové. C'est la ville de La Baule qui avait cédé son baraquement. Ils est toujours debout et sert aujourd'hui de local à la bibliothèque.

L'inspection académique nomma 2 postes.

Et... le 7 septembre 1982, un peu plus tard que la rentrée officielle à cause de quelques finitions menaçant la sécurité, ils n'étaient pas 27, ni 35, mais 43 à se présenter à la grille de l'école publique.

Le jeune directeur venait tout droit de Nort sur Erdre : la création de l'école de Casson avait coûté en effet un poste à l'école du chef-lieu de Canton. Il prit les *grands* et sa collègue accueillit les *maternelles*, *CP*, *CE*. Quelques jours après la rentrée, l'*Inspection Académique* accordait un mi-temps supplémentaire pour soulager la maîtresse lors des apprentissages fondamentaux.

Le *bâtiment d'architecte* s'avéra très vite peu commode. Le jeune maître déploya talent et diplomatie pour faire peu à peu corriger les *pleins et délires* de l'homme de l'art. La mezzanine fut cloisonnée, l'escalier mis en cage... et ceci dès les premières petites vacances.



A la fin de l'été 1983, à Casson, au château de la Pervençère alors propriété de la ville de Nantes, était organisé le championnat du monde des Montgolfières. Il aurait lieu en septembre. L'amicale laïque négocia un stand sur le site. La nouvelle école venait de créer sa

coopérative scolaire - outil merveilleux pour éveiller les esprits et faire un peu de commerce. C'était le temps béni de la sérigraphie à l'école : des centaines de tee-shirt sortirent des presses débordantes d'encre avec en lettres cursives *École Publique - Casson* - et un dessin d'enfant de fière montgolfière.

Le stock fut épuisé en quelques heures, la coopérative devint très riche, et l'on se dit que le jour où l'on aurait une école toute neuve, on l'appellerait *École Montgolfier*.

C'est ce qui arriva, en 2002, une école toute neuve avec 11 classes... et au fronton *École Étienne et Joseph Montgolfier*

Mais revenons en 1982.

La cantine... Beaucoup d'enfants ne pouvaient pas rentrer chez eux le midi.

Le maire s'était rangé à l'idée d'une école, mais pas question de cantine, rien ne l'y obligeait.

Il accepta pourtant de mettre à disposition de l'amicale laïque l'ancienne maison des instituteurs. Les parents la relookèrent, on fit le tour des écoles pour glaner des tables remisées, de vieux fourneaux et des marmites. L'amicale embaucha une *cantinière* à la fois coursière – cuisinière - serveuse – plongeuse ; pas de souci de surveillance, les instituteurs mangeaient dans la même pièce et nul n'aurait songé à troubler leur repas.

Chaque week-end les parents mettaient aussi la main à la pâte pour l'aménagement de la cour, la fabrication de jeux de plein air...

L'année scolaire 83-84, quatre classes et deux nouveaux *préfabriqués* voyaient le jour et l'école ne cessa de grandir.

Le maire appela le président de l'amicale laïque à figurer sur sa liste pour les prochaines élections municipales. Il fut élu. On lui confia le poste d'adjoint ... à l'enseignement, la culture

et la communication. Bien sûr, il dut démissionner de l'amicale, et la relève fut très vite assurée.

Aujourd'hui, les temps ont changé. L'école publique est toujours florissante, l'équipe enseignante est stable, l'association de parents est active et très présente... mais elle ne s'appelle plus *amicale laïque*. Ils ont trouvé le mot trop *politique*, trop *engagé*, trop *marqué*. L'association s'appelle *APEM, Association des Parents de l'École Montgolfier...* Cela veut tout dire... Les enfants des militants d'autrefois ont parfois fait construire à Casson. Ils n'ont pas de scrupule à fréquenter l'école privée si c'est plus pratique pour les horaires ou la situation géographique. « Public, privé, c'est la même chose... du moment qu'on apprend à lire ... »

Pourtant, ce n'est pas vraiment la même chose... et même vraiment pas ... parole de DDEN.

**Guy Gillot,
Cassonnais depuis 1975.**

Depuis les années 1970, en Loire Atlantique, l'École Publique a été réinstallée dans 45 communes, où elle avait été fermée quelques décennies auparavant.

Le CDAL, peut s'enorgueillir de ce bilan, puisqu'il est venu en soutien des militants locaux, sur tous les sites : parmi ceux-ci, qui avaient la promotion de l'École Publique chevillée au « cœur », comment ne pas citer Etienne BARILLÈRE (Sud Loire et Pays de Retz) ?

Dans le département, sur quelque 200 communes (depuis les regroupements) l'École Publique est absente dans 8 d'entre elles.

C'est une situation remarquée – et unique – dans l'Ouest du pays.

Certes, les effectifs de l'École Publique, dans le premier degré, regroupent actuellement plus de 66% des élèves, alors qu'ils plafonnaient à 35% ...en 1945 !

Mais on sent bien que nous sommes dans un moment de bascule : les zéloteurs de l'enseignement privé catholique ne désarment pas, avançant des arguments peu vérifiables et parfois fallacieux (les élèves seraient mieux accueillis, mieux suivis...).

Du reste, les résultats aux examens sont là pour démonter leurs thèses...

La référence incantatoire aux valeurs et aux mythes républicains a fait son temps, nous dit-on, et l'école serait un bien de consommation comme un autre...

Dans ce contexte, à nous de travailler au développement et à la promotion de l'École Laïque, l'école de la Liberté !

(voir Appel du CDAL du printemps 2022)